

# 07. Comprendre le CPF et accompagner les Travailleurs Handicapés

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Personnel encadrant en lien avec les travailleurs d'ESAT

### Durée

1 jour

### Organisme de formation

➔ OTOS 13 Formation

## Lieux & dates

### ➔ Groupe 1

#### Chambéry

Le 6 février 2019

### ➔ Groupe 2

#### Valence

Le 7 février 2019

### ➔ Groupe 3

#### Clermont-Ferrand

Le 13 mars 2019

## Interlocuteur Unifaf

### Soraya Kaliciak

[soraya.kaliciak@unifaf.fr](mailto:soraya.kaliciak@unifaf.fr)

04 72 07 36 86

## Contexte

Le compte personnel de formation (CPF), tout comme le conseil en évolution professionnelle (CEP), sont deux nouveaux droits issus de la dernière réforme du 5 mars 2014. La volonté politique vise à placer le salarié d'EA au cœur de son parcours professionnel. Depuis l'entrée en vigueur du CPF, les Travailleurs Handicapés d'ESAT sont invités à l'ouvrir.

Le CPF permet de financer les demandes de formations suivantes : Accroître leur socle de connaissances ; Accéder au milieu ordinaire par l'intégration ou le détachement en milieu ordinaire ; Obtenir des diplômes complets ou partiels par la VAE ou la RSFC ; Les bilans de compétences.

## Objectifs

### Cette action doit permettre à chaque participant de :

- ➔ Connaître le dispositif réglementaire du CPF pour les Travailleurs Handicapés
  - ➔ Savoir créer un CPF et le consulter
  - ➔ Connaître les formations éligibles au dispositif
  - ➔ Transmettre ces connaissances aux Travailleurs Handicapés de son établissement
- Lors de la formation les participants sont invités à ouvrir leur compte CPF ou celui des usagers dont ils ont la charge. Pour cela, ils doivent se munir de leur numéro de sécurité sociale.

## Prérequis

### ATTENTION...

**Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».**

## Contenu

### Le programme de formation se déroule sur une journée et alterne entre des moments de connaissances techniques :

- ➔ la formation par le CPF
- ➔ le cadre réglementaire du dispositif CPF
- ➔ les modalités de financement des formations
- ➔ l'ouverture du compte CPF
- ➔ la co-construction d'un parcours de formation